

NOS ENGAGEMENTS



Un interlocuteur
unique



Une visite et un
devis gratuit



Des intervenants
formés et qualifiés



Notre priorité
votre satisfaction

“
En construisant un
partenariat ensemble,
vous pouvez déduire
jusqu'à 75% de votre
contribution brute
avant déductions.
”

RÉDUCTION
de votre contribution
AGEFIPH et FIPHFP
et une réduction fiscale
de 50% pour les particuliers
(prestation en espaces verts).

S'INSCRIRE
dans une démarche RSE
et intégrer pleinement
la dimension du handicap.

CRÉER
un tremplin vers l'emploi
pour les personnes
en situation de handicap.

VÉRITABLE
démarche citoyenne
et innovante.

CONSOLIDER
durablement la place
de l'Économie Sociale
et Solidaire.

VOS
AVANTAGES

“
Entreprise reconnue
d'utilité sociale
”



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
**Agrément
« entreprise
solidaire »**



Pour en savoir plus sur
les Entreprises Adaptées



05 49 56 79 91
accueil@sts-ea.fr

Société Travail Services
53 rue du Vercors
86 240 Fontaine-le-Comte

www.sts-ea.fr

conception : aurelie-stadelmann.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



Société Travail Services

STS, Entreprise Adaptée
à Poitiers

**Une entreprise de
L'Économie Sociale et Solidaire
à votre service**

qui fait du handicap un atout
pour votre entreprise, votre
collectivité, votre association.

Espaces Verts - Sous-traitance industrielle
Second oeuvre - Maintenance et dépannage
Services aux entreprises

Déduction de
vos cotisations
AGEFIPH ou FIPHFP

LA DOETH

Les employeurs sont tenus d'employer **6% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi** (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap).

Les moyens de répondre à cette obligation légale sont nombreux :

le recrutement direct de personnes en situation de handicap.

le versement d'une contribution à l'Agefiph pour les entreprises du secteur privé,

la mise en place d'un accord d'entreprise ou d'établissement,

l'accueil de stagiaires handicapés, dans la limite de 33% de l'obligation,

le recours à la sous-traitance avec des Entreprises Adaptées (EA) ou des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Le recours à la sous-traitance peut prendre 2 formes :

contrat de sous-traitance : l'entreprise sous-traite certains travaux à l'EA (entretien des espaces verts, travaux, ...),

mise à disposition de personnel : intervention d'une ou plusieurs personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.

Faire appel à une entreprise adaptée vous permet de répondre à votre obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap (montant plafonné à **75% du montant de la contribution brute avant déductions**).

Le saviez-vous ?

▶ **85%** des handicaps sont invisibles.

▶ **1 personne sur 2** sera touchée par une situation de handicap, temporaire ou définitive, au cours de sa vie.

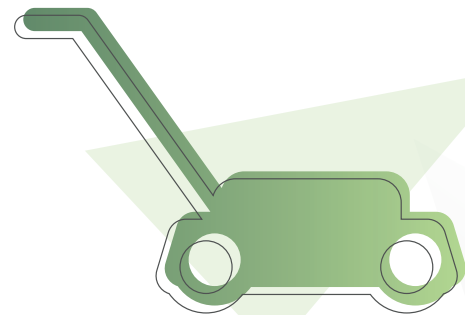
▶ **93%** des entreprises se déclarent satisfaites d'avoir recruté des personnes en situation de handicap.

▶ **55 à 75%** des personnels sont en situation de handicap dans une entreprise adaptée.

▶ **Chaque personnel est salarié** dans une entreprise adaptée comme dans toute entreprise « ordinaire ».

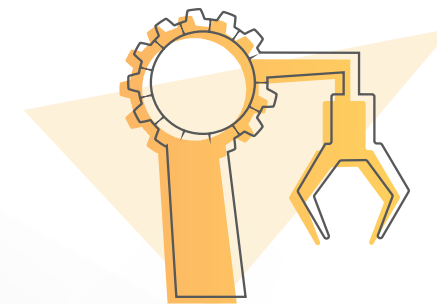
LES SERVICES

proposés par **STS**



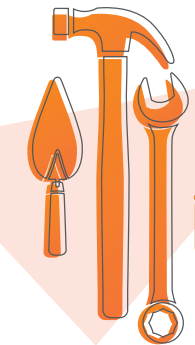
ESPACES VERTS

Entretien d'espaces verts intérieurs et extérieurs
Entretien des pelouses
Entretien des massifs/haies
Travaux de remise en état
Création d'espaces paysagers
Travaux divers



SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

Conditionnement et déconditionnement
Travaux industriels
Montage, assemblage
Étiquetage, traitement des courriers, mise sous pli
Câblage, tri qualité
Prestations à la demande



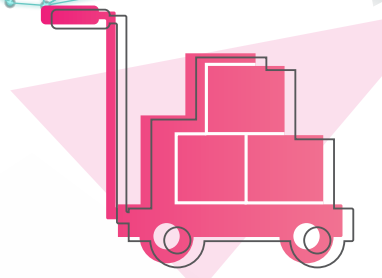
SECOND OEUVRE

Tous travaux de rénovation :
Électricité
Peinture intérieure et extérieure
Revêtements de sols
Faïence
Maçonnerie légère
Isolation
Cloisons



MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

Plomberie, électricité, menuiserie, serrurerie, carrelage, peinture.
Interventions sur tous types de bâtiments (industriel, tertiaire)
Travaux de réparation et de dépannage



SERVICES AUX ENTREPRISES

Prestations diverses
Déménagement de bureaux
Manutention
Réaménagement d'espaces
Services à la demande

**STS c'est aussi une
Entreprise Adaptée
de Travail Temporaire**



**Handi Interim
& Recrutement**

contact@sts-interim.fr
05 49 41 09 94

